

L'An Deux Mil vingt-six le cinq Juin à dix-neuf heures, le Conseil légalement convoqué s'est réuni, à la Mairie de Lœuilly, sous la présidence de Mr JEANSONI Jérôme, Maire.

Étaient Présents : Mmes CHAPON Vanessa, DECOUTURE Vanessa, FESSIER Mélanie, FOURET Laëtitia, PIERRA Nathalie, QUIBEL Morgane, Mrs DELEPINE Olivier, DUBOSQUET Olivier, JEANSONI Jérôme, PERON Olivier, SARRY Bruno.

Etaient absents excusés :

Mme DESFOSSES Marie-Elise ayant donné une procuration de vote à Mme FESSIER Mélanie ;
Mme MARIA Silvia ayant donné une procuration de vote à Mme FOURET Laëtitia ;
Mme MOUTON-DELLIEUX Valérie ayant donné une procuration de vote à Mme DECOUTURE Vanessa ;
Mr NAMONT Aurélien ayant donné une procuration de vote à Mr DUBOSQUET Olivier ;
Mr PRUVOST Christophe ayant donné une procuration de vote à Mr PERON Olivier ;
Mr VAIN Jean-Christophe ayant donné une procuration de vote à Mme PIERRA Nathalie ;
Mrs LETELLIER Pascal, MONTARDIER David.

Le quorum étant atteint à 19h00, Mr le Maire ouvre la séance.

ORDRE DU JOUR

- **Désignation d'un(e) secrétaire de séance :**

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du CGCT, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Mr Dubosquet Olivier propose sa candidature.

À l'unanimité des membres votants, celui-ci est élu secrétaire de séance.

- **Approbation du procès-verbal de la séance du 29 Avril 2026 rédigé par Mr Aurélien NAMONT :**

Mr le Maire fait part à l'assemblée qu'il a reçu une demande de modification de Mme Mouton-Dellieux Valérie qui est la suivante :

- En lieu et place de : « Mme Valérie Mouton-Dellieux a revu son calcul et approuve cette remarque ». Il conviendrait d'indiquer : « Mme Valérie Mouton-Dellieux s'associe à cette remarque et confirme qu'elle a bien annoncé un chiffre de 0,5 % lors de son intervention ».

N'ayant pas reçu d'autres observations sur le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 29 Avril 2026, Mr le Maire demande aux membres du Conseil de l'approuver.

Ce dernier est adopté à l'unanimité des membres votants.

- 1) **Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants pour l'élection des sénateurs :**

Mr le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal que le bureau électoral est présidé par le Maire et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir : Mr Bruno SARRY, Mr Olivier PERON, Mme Vanessa CHAPON, Mme Morgane QUIBEL.

Mr le Maire a indiqué que le Conseil Municipal devait élire 5 délégués titulaires et 3 délégués suppléants.

Mr le Maire a constaté qu'une liste de candidats avait été déposée.

Mr SARRY Bruno

Mme FESSIER Mélanie

Mr DUBOSQUET Olivier

Mme DESFOSSES Marie-Elise

Mr PRUVOST Christophe

Mme CHAPON Vanessa

Mr PERON Olivier

Mme PIERRA Nathalie

Chaque Conseiller Municipal a déposé un bulletin dans le réceptacle.

Après le vote du dernier conseiller, Mr le Président a déclaré le scrutin clos et les membres du bureau électoral ont immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Résultats de l'élection :

a.Nombre de conseillers présents et représentés	↵	17
b.Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote (abstention)	↵	00
c.Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne) (a-b)	↵	17
d.Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	↵	00
e.Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	↵	00
f.Nombre de suffrages exprimés [c – (d + e)]	↵	17

Nom de la liste ou du candidat tête de liste	Suffrages obtenus	Nombre de délégués obtenus	Nombre de suppléants obtenus
SARRY Bruno	17	05	03

Mr le Maire a proclamé :

↵ Elus délégués :

- Mr SARRY Bruno
- Mme FESSIER Mélanie
- Mr DUBOSQUET Olivier
- Mme DESFOSSES Marie-Elise
- Mr PRUVOST Christophe

↵ Elus suppléants :

- Mme CHAPON Vanessa
- Mr PERON Olivier
- Mme PIERRA Nathalie

2) Délibération autorisant le recrutement d'agents contractuels de remplacement :

Mr le Maire informe l'assemblée que l'agent chargé de l'entretien et de l'accueil au camping municipal étant absente depuis mi-Mai avec une prolongation jusqu'à début Juillet et sans certitude de sa reprise après cette date, il est nécessaire de pallier à son absence par le recrutement d'un agent contractuel de remplacement.

Mr le Maire précise que jusqu'à présent, ce sont les agents du technique et les élus qui remplaçaient cet agent.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres votants, le Conseil Municipal décide d'autoriser Mr le Maire à recruter des agents contractuels pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles. Il sera chargé de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience et leur profil.

Mme Vanessa Decouture demande s'il y a des candidats et remarque qu'il est toujours compliqué de trouver une personne pour travailler au sein du camping. Mr le Maire fait part que la recherche se porte sur un contractuel disponible rapidement et qu'il rencontrera les candidats la semaine prochaine. Un point sur les tâches à effectuer sera réalisé avec les agents du technique et une réflexion sera faite sur le type de volume horaire qui reste à définir. Mme Vanessa Decouture ajoute que tout dépend de la fréquentation. Mr le Maire remarque qu'il y a beaucoup de camping-cariste et qu'une feuille d'heures sera mise en place afin que l'agent recruté puisse noter son temps de travail. Mr Olivier Delépine demande si cela correspond à une dizaine d'heures et propose de consulter les réseaux ou de faire une publication sur les réseaux. Mme Vanessa Decouture propose de privilégier la publication sur « Panneau Pocket » plutôt que d'utiliser les réseaux sociaux. Mr le Maire répond positivement et précise qu'il n'a pas fait appel à une agence spécialisée car cette imputation budgétaire n'est pas prévue au budget. Il rappelle également que la personne recrutée devra pouvoir se rendre rapidement sur place en cas d'urgence.

L'ordre du jour étant épuisé, Mr le Maire lève la séance à 19h27.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme

Le Maire, Mr Jérôme JEANSONI



Le Secrétaire de séance, Mr DUBOSQUET Olivier

A blue ink handwritten signature, appearing to be "O. Dubosquet", is written on the page.